



COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

Organisée au siège de la Ligue, Antenne de Saint-Etienne du Rouvray.

PROCÈS-VERBAL n° 05

Séance du : 18 octobre 2018 à 18h00.

Présidence : M. Antoine LECHEVALIER

Sont présents : MM. Jacques MARIE (Secrétaire), Guy DANCEL, Gilbert NOUET, Jérémie CHARHANI

§§§§

ADOPTION DE PROCES-VERBAL.

En l'absence de toute observation, le procès-verbal 04 de la séance plénière du 04/09/2018 est adopté.

§§§§

RAPPEL IMPORTANT :

Concernant la validation de la FMI après les matchs :

L'équipe qui reçoit est en charge de la FMI et à la responsabilité de transmettre la **Feuille de Match Informatisée vers l'administration régionale de la Ligue de Normandie, le jour du match avant 24h00.**

Si la transmission est hors délai, des sanctions financières peuvent être appliquées en cas de récidive.

§§§§

CALENDRIER- REGLEMENTATION - OBLIGATIONS

Tout en restant à l'écoute des clubs, une gestion rigoureuse des compétitions sera appliquée, visant au maintien du déroulement des rencontres les jours prévus au calendrier, nécessaire à la préservation de l'équité entre clubs concurrents.

Ainsi, ne pourront être prises en considération que les seules demandes ponctuelles de report de match sollicitées, dans les délais prescrits, au moyen du formulaire conçu à cet effet, pour un motif d'importance exceptionnel autre que la simple absence de joueurs et avec proposition d'une date de report.

De même, pour tout club disposant de 2 équipes en compétitions officielles, la réglementation relative aux conséquences d'un forfait de l'équipe 1 sur l'évolution le même jour de l'équipe inférieure sera appliquée.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY





COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Jérémie CHARHANI, Président des Cheminots Stéphanois, a été nommé par le Comité de Direction de la Ligue de Normandie comme membre de la CRFE. Bienvenue à lui.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DU 29 SEPTEMBRE 2018

Championnat Régional 1

4 matchs ont été joués et sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Championnat Régional 2

7 matchs ont été joués et sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

AC RENAULT CLEON 2 / CA CHEMINOTS STEPHANAIS 2 : FMI transmise hors délai.

§§§§

MODIFICATIONS PONCTUELLES DU CALENDRIER :

4 matchs de la Journée 01 de R2 du 01/12/2018 sont avancés au 10/11/2018 :

FOURE LAGADEC / APTAR LE VAUDREUIL

AS ROBERT MASSELIN B / DRESSER

AGS CAUMONT / AC RENAULT CLEON 2

FERRERO VILLERS ECALES / ASPEN ND BONDEVILLE

AS ROBERT MASSELIN 2 / ASPEN ND BONDEVILLE

Programmé le 10/11/2018, le match est reporté au 22/12/2018.

§§§§

COUPE NATIONALE – TOUR 2 :

Tirage effectué le 18/10/2018.

Les huit équipes exemptes du premier tour entrent en compétition, accompagnées des huit équipes qualifiées du Tour 1.

- M1 LABELLE ST PIERRE / RC PORT LE HAVRE
- M2 HAPPEL BATIMENT / AC RENAULT CLEON
- M3 FERRERO VILLERS ECALLES / US TCA ROUEN
- M4 FOURE LAGADEC / AS ROBERT MASSELIN
- M5 ASPEN ND BONDEVILLE / AGS CAUMONT
- M6 DRESSER RAND LH / MUNICIPAUX DE CANTELEU
- M7 CHEMINOTS STEPHANAIS / CHU ROUEN
- M8 BISTROT PARISIEN LH / SHELL COCER GD COURONNE

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY





Les matchs auront lieu sur le terrain du club premier nommé, le samedi 03/11/2018 à 14h30.
Prochain tour, 32^{èmes} de finale (Tour National), le 01/12/2018.

COUPE DE NORMANDIE – TOUR 1 :

Tirage effectué le 18/10/2018

M1 SAFRAN NACEL LH / POLICE LH

Le match aura lieu sur le terrain du club premier nommé, le samedi 03/11/2018 à 14h30.

S PORT LE HAVRE est déclaré exempt et rentrera au Tour 2.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY





Le Tour 2 aura lieu le 01/12/2018

Le Tour 3 : le 23/02/2019

Les 1/8 de finale : le 23/03/2019

Les ¼ de finale : le 13/04/2019

Les ½ finale : le 11/05/2019

Finale : date et lieu à définir.

§§§§

Prochaine réunion le mardi 13/11/2018, à 18h00 au siège de la Ligue de Football de Normandie de Saint-Etienne du Rouvray.

En préambule à la réunion, aura lieu le tirage au sort public du Tour 2 de la Coupe de Normandie.

Plus aucun dossier n'étant à traiter, la séance est levée à 21h00.

Le Président,

Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,

Jacques MARIE

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

